

Séquence 3. Séance 4. Le conditionnel formes et emplois
Objectifs : identifier les formes et les emplois du conditionnel.
Support : texte 2A l'ouest rien de nouveau, Remarque

Activité : relevé et observation des formes du conditionnel:

Si, encore une fois, tu sautais dans ce trou, je ne le **ferais** plus. (lignes 3 et 4)

Si nous jetions ces armes et cet uniforme, tu **pourrais** être mon frère. (lignes 13 et 14)

I. La formation du conditionnel.

Le conditionnel comporte un temps simple : le conditionnel présent et un temps composé : le conditionnel passé.

Le conditionnel présent

radical du futur + terminaisons de l'imparfait :

Ex: « je finirais, tu finirais, il finirait, nous finirions, vous finiriez, ils finiraient ».

Le conditionnel passé :

auxiliaire *être* ou *avoir* au conditionnel présent + participe passé du verbe.

Ex : « j'aurais fini », « il serait parti ».

II. Les emplois du conditionnel.

A. Le conditionnel employé comme un temps.

Dans un récit au passé, le conditionnel sert à exprimer le futur. On l'appelle alors futur du passé.

Ex : « Paul savait que Marie n'arriverait pas à l'heure. », « J'étais sûr que tu partirais ».

B. Le conditionnel employé comme un mode

Le conditionnel peut exprimer :

- des faits considérés comme imaginaires. « je serais un indien et tu serais un cow-boy. »

- des faits soumis à une condition.

Il est alors employé dans une proposition principale, suivie ou précédée d'une proposition subordonnée introduite par *si* et qui comporte un verbe à l'imparfait.

« Si tu étais là, tu verrais un beau paysage . »

« Si tu n'étais pas venu, j'aurais eu bien des problèmes. »

-une information incertaine : « il y aurait eu un accident d'avion. »

-l'atténuation dans une formule de politesse : « Je voudrais un pain, s'il vous plaît », ou dans un conseil « Vous feriez bien de partir ».